

## Etre père aujourd'hui en Charente-Maritime

Synthèse de l'enquête 2014

### Introduction

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'UDAF est l'institution départementale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant en Charente-Maritime.

En créant l'Observatoire Départemental des Familles, l'UDAF de Charente-Maritime a souhaité enrichir son action auprès des familles grâce à un outil statistique permettant de recueillir des informations plus précises et plus objectives sur les réalités quotidiennes des familles du département.

Cette année, le Conseil d'Administration de l'UDAF de Charente-Maritime a proposé une enquête sur le thème « **Etre père aujourd'hui** ».

Que ne dit-on pas des pères ? Trop autoritaires, trop indulgents, trop présents, trop absents, trop ou pas assez... Durant les dernières décennies, le rôle du père a été controversé, bouleversé, remis en cause... Les pères ne savent plus parfois quel doit être leur implication dans l'éducation de leurs enfants. Ils ont aussi été qualifiés de « nouveaux pères ».

Nous avons choisi d'interroger directement les pères sur leur ressenti par rapport à leur rôle de père, leur pratique quotidienne dans l'éducation de leurs enfants.

Père, Mère, qui fait quoi ? Leurs rôles sont-ils complémentaires ou interchangeable ?

Comment les pères vivent-ils l'image véhiculée par les médias ? Se sentent-ils suffisamment reconnus par la société ?

Quelle est leur image d'un « bon père » ?

### Méthodologie

Le questionnaire a été élaboré par le comité de pilotage national de l'Observatoire des Familles à l'UNAF, composé d'administrateurs et de techniciens des UDAF et URAF.

3170 questionnaires ont été envoyés par voie postale en mai 2014 à des familles allocataires CAF ou MSA ayant au moins un enfant à charge entre 4 et 20 ans et vivant dans le département de la Charente Maritime.

Le taux de retour est de 11,25 %. Ce taux est certes moins élevé que pour les précédentes enquêtes, mais dans la mesure où seuls les hommes pouvaient répondre, il est satisfaisant. En effet, en général le pourcentage de femmes répondant est très élevé.

**Au final, l'analyse porte sur 355 questionnaires.**

Le travail d'analyse a été effectué avec le logiciel *QuestionData*, utilisé par toutes les UDAF participant à l'observatoire des familles.

### Présentation de l'échantillon

95 % des pères vivent en couple. 63 % ont deux enfants dans leur foyer. 54 % ont entre 35 et 45 ans.

92 % sont allocataires de la CAF et 8 % de la MSA. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées.

78 % des couples sont bi-actifs et pour 60 % d'entre eux, les deux parents travaillent à temps complet.

35 % des pères ont modifié l'organisation de leur temps de travail lors de la naissance des enfants, le plus souvent en réorganisant leur profil horaire.

61 % de leurs conjointes ont modifié cette organisation, le plus souvent par une diminution du temps de travail.



Plus de la moitié des pères sont absents du domicile pendant au moins 10 heures lors de leur journée de travail. Le temps d'absence des mères est plus court, moins de 10 heures pour la majorité d'entre elles. Néanmoins, il est à noter que 25 % des couples de l'échantillon sont absents tous les deux au moins 10 heures par jour travaillé.

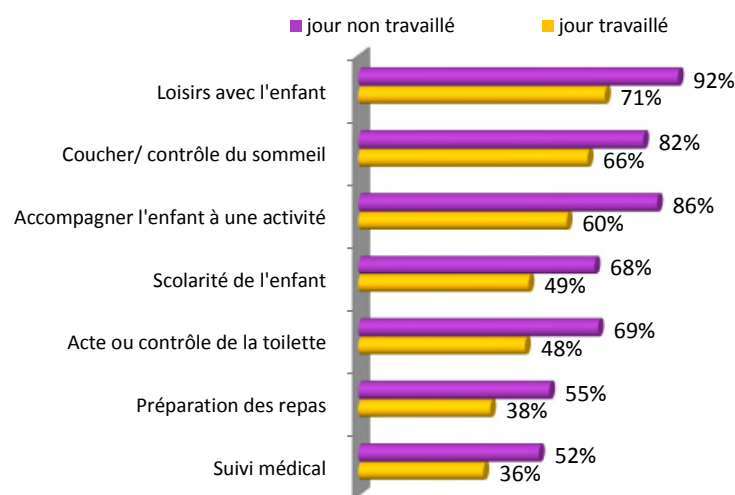
Au moment de la naissance, la plupart des pères ont pris les congés légaux (3 jours ou 11 jours).

15 % n'ont pris aucun jour de congé pour leur premier ou deuxième enfant et 15 % ont pris des congés payés en plus des congés légaux.

## Les pratiques des pères au quotidien

L'appréciation de la participation des pères se fait de manière non exclusive ; ainsi, lorsque le père participe, la mère peut également participer.

### Participation des pères (vivant en couple)



92 % des pères en couple **participent aux loisirs** avec l'enfant les jours où ils ne travaillent pas. Quand ils travaillent, 71 % des pères en couple participent.

La participation des pères augmente les jours où ils ne travaillent pas pour la totalité des actes recensés.

Nous observons qu'en fonction des actes, la participation est plus ou moins importante.

Le soin – médical ou nourricier – est encore plutôt réservé à la mère alors que les activités extérieures – loisirs et activités – sont plutôt du domaine du père.

**L'âge** a une influence sur la préparation des repas, les pères de moins de 40 ans participent nettement plus à cette tâche.

La **catégorie socioprofessionnelle** fait varier la participation des pères les jours travaillés : les professions intermédiaires participent nettement plus pour le coucher, la toilette, le suivi médical, les loisirs et l'accompagnement à des activités. Les ouvriers participent moins pour le coucher des enfants.

La participation des pères est très fortement corrélée à l'activité professionnelle de la mère. Leur participation est plus importante lorsque la conjointe a un emploi.

**La participation des pères est relativement importante, elle varie selon plusieurs facteurs : les actes, la disponibilité, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et l'activité de la mère.**

### Mesure du degré d'aisance

86 % des pères affirment ne pas avoir rencontré de difficultés pour effectuer les actes cités dans la précédente question.

Sur les 14 % (44 pères) qui reconnaissent avoir des difficultés, cela concerne essentiellement la scolarité de l'enfant.

La moitié des pères concernés attribuent cette difficulté à un manque d'indulgence et de patience.

La majorité des pères (66 %) estiment être aussi à l'aise que leur conjointe avec leurs enfants.

Il n'y a aucune corrélation entre les pères qui rencontrent des difficultés et ceux qui se sentent moins à l'aise que leur conjointe.

Les pères qui estiment que leur conjointe est plus à l'aise attribuent cette aisance à leur disponibilité plus grande (86 %), quelques-uns à la patience maternelle (14 %) et d'autres à la nature maternelle (10 %).

- ▶ « Une maman, c'est une maman ».
- ▶ « Elle est toujours avec eux, c'est son devoir de rester avec les enfants, je travaille du matin au soir et débauche tard ».
- ▶ « Plus patiente, plus à l'écoute. Je suis parfois trop dans l'efficacité avant tout ».

**Les pères se sentent compétents dans la relation à leur enfant et dans les actes de la vie quotidienne. Si parfois, ils sont moins à l'aise, ce n'est pas lié à une aptitude parentale mais à une moindre disponibilité.**

## Le temps des pères

La moitié des pères passent régulièrement du temps seuls avec leurs enfants, 37 % occasionnellement et 11 % très rarement ou jamais.

Passer du temps seul avec les enfants est plus difficile lorsque la durée d'absence professionnelle est plus importante.

Une petite majorité (56 %) estiment avoir assez de temps à accorder à leurs enfants (15 % oui, tout à fait, 41 % oui, plutôt).

Parmi ceux qui estiment avoir assez de temps, on retrouve les inactifs et ceux qui sont absents moins longtemps du domicile pour leur travail.

Parmi ceux qui estiment n'avoir pas assez de temps, on retrouve une proportion plus importante de travailleurs indépendants et de cadres. Ce sont aussi ceux qui sont absents le plus longtemps du domicile. Ce sont ceux qui participent moins aux actes quotidiens, notamment pour les jours travaillés.

Les pères qui participent activement estiment généralement avoir suffisamment de temps pour s'occuper de leurs enfants, ce qui n'est pas le cas des pères peu participants.

Le fait de manquer de temps engendre surtout une **insatisfaction** (85 %) et une **frustration** (70 %).

Le sentiment de culpabilité est moindre mais tout de même présent pour la moitié d'entre eux (54 %).

**Le temps que les pères accordent à leurs enfants est fonction de leur emploi du temps professionnel. En compensant lors de week-ends, ils arrivent à passer du temps seuls avec leurs enfants.**

## L'implication des pères

### Influence du père

Les pères de la génération précédente étaient peu ou pas impliqués dans les tâches quotidiennes, dans le suivi médical, dans la scolarité, dans les loisirs.

Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas impliqués dans l'éducation de leurs enfants. On peut entendre qu'ils étaient partie prenante des décisions concernant l'éducation de leurs enfants.

88 % des pères élèvent leurs enfants différemment de ce que leur propre père a fait. Plutôt différemment, voire totalement différemment pour les plus jeunes pères. Les différences sont attribuées essentiellement à une présence et une écoute plus importantes pour les pères d'aujourd'hui.

Parmi les pères ayant répondu, une minorité (38 %) reconnaît que d'autres personnes ont eu une influence sur le père qu'ils sont.

Elever son enfant différemment de son propre père et citer d'autres personnes ayant eu une incidence sur son rôle du père ne sont pas liés.

On attendait plutôt l'expression d'une autre figure paternelle ou masculine dans l'enfance des pères actuels ; ils ont interprété la question sur un temps plus long et plus actuel puisque pour un certain nombre, c'est leur conjointe qui a eu une influence sur le père qu'ils sont.

**Les pères actuels reconnaissent à leur propre père une implication dans leur éducation, même si cela ne s'est pas traduit par la participation active à des actes quotidiens. Ils élèvent leurs enfants différemment en étant plus présents et en leur accordant une écoute plus importante.**

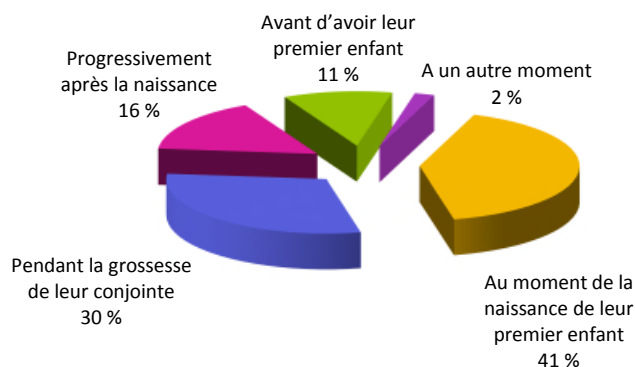
### Influence de l'âge de l'enfant ou de son sexe

L'implication des pères n'a en général pas changé selon le sexe de l'enfant (80 %), mais elle a été différente selon leur âge pour environ la moitié des pères.

### Le moment où les hommes se sentent devenir père

C'est surtout au moment de la naissance (41 %) ou pendant la grossesse (30 %) que les hommes se sont sentis devenir pères.

Pour 11 % d'entre eux, ils en ont eu le sentiment déjà même avant d'avoir leur premier enfant et pour 16 % ce n'est venu que progressivement après la naissance.



### Les attentes de l'entourage

Après la naissance du premier enfant, l'entourage peut exprimer des attentes vis-à-vis du père.

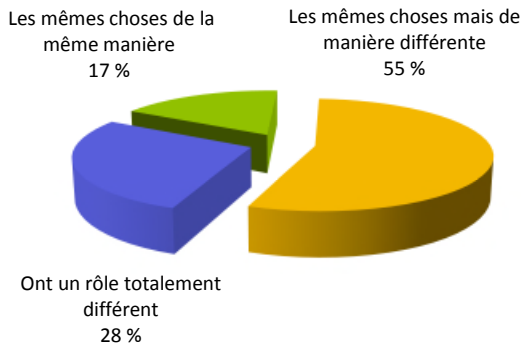
63 % des pères ont ressenti de nouvelles attentes de la part de leur conjointe et 29 % de la part de leur famille.

Pour plus de la moitié d'entre eux, cela les a affecté, soit en les motivant (46 %) soit en les inquiétant (15 %). Mais cela n'a rien changé pour 38 % des pères.

**Les pères ont conscience de leur paternité à différents moments, si en général c'est au moment de la naissance que cette conscience devient réalité, ce sentiment a pu aussi arriver pendant la grossesse. Les attentes de l'entourage, notamment de la mère des enfants ont été fortes, ce qui a motivé une partie des pères.**

## Le rôle du père : complémentaire ou substituable ?

Par rapport à la mère, les pères font :



Sur le rôle de chacun, nous avons trois groupes distincts :

### Groupe 1 : rôle interchangeable

Ce sont les pères qui estiment faire les choses de la même manière que la mère, ce groupe de 61 pères dans notre échantillon, soit **17 %** estime que les rôles du père et de la mère sont interchangeables.

### Groupe 2 : rôle égal, fonction différente

Un groupe plus important de 191 pères, soit **55 %** de notre échantillon a une vision plus subtile des rôles parentaux, les actes peuvent être les mêmes mais c'est la manière de les faire qui diffère.

Ce groupe majoritaire quel que soit l'âge comporte une proportion plus importante de pères de moins de 40 ans.

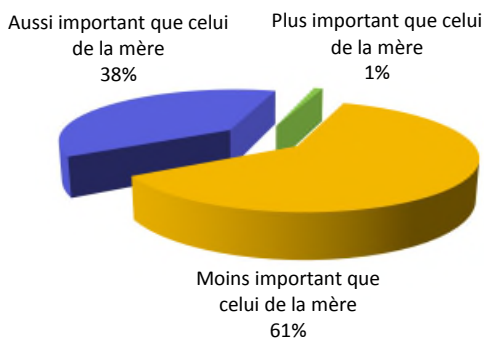
### Groupe 3 : rôles différents

Le troisième groupe composé de 96 pères, soit **28 %** de notre échantillon estime que le rôle du père et celui de la mère sont totalement différents, ils sont complémentaires. Ce groupe comporte une proportion plus importante de

- pères de plus de 40 ans (33 %),
- pères estimant que leur conjointe est plus à l'aise avec les enfants (37 %).

**La conception de son propre rôle par les pères évolue dans le temps, les jeunes pères ont plus tendance à moins différencier le rôle de chacun. Toutefois, si chacun des parents peut effectuer les mêmes actes, il y a une manière paternelle et une manière maternelle de le faire. C'est la fonction qui est différente.**

La société considère le rôle du père :



Pour plus de 60 % des pères, la société estime leur rôle moins important que celui de la mère.

Pour environ 40 %, il est aussi important et quelques-uns pensent que la société trouve le rôle du père plus important.

A ces constats sont associés des sentiments. Ainsi lorsque la société estime leur rôle moins important, certains pères éprouvent un sentiment d'injustice ou de frustration, d'autres estiment que le regard doit encore évoluer, même si la société a déjà beaucoup changé et d'autres expriment leur indifférence.

- ▶ « J'aimerais être pris plus au sérieux par la société ».
- ▶ « Même en faisant tout pour être le meilleur père possible, la maman reste le "phare" ».
- ▶ « On parle de l'égalité des sexes dans l'entreprise, il reste tout de même plus facile d'organiser un congé parental et des jours enfant malade pour les mamans ».

Quand les pères disent que la société a une idée égalitaire des rôles père et mère, ils trouvent cela normal et en sont satisfaits.

- ▶ « Satisfait qu'on ait compris qu'un enfant a besoin de ses deux parents ».
- ▶ « Le papa a autant d'engagement que la maman »

## Le rôle du père véhiculé par les médias

70 % des pères estiment que l'image véhiculée par les médias sur les pères est plutôt positive, beaucoup estiment que l'image a évolué favorablement depuis une dizaine d'années.

- ▶ « Les médias sont entre "deux eaux" : le "père autoritaire" et le "papa poule" se partagent l'écran ».
- ▶ « ils ont tendance à montrer les nouveaux pères très impliqués vis à vis des enfants, c'est très bien ».

30 % des pères estiment que les médias véhiculent une image négative des pères. Leur rôle est sous-estimé, parfois moqué.

- ▶ « Avis négatif car volonté des médias de faire du père l'égal de la mère dans les actes, mais pas complémentarité des rôles ».

En réalité, les pères attachent plus d'importance à ce que la société leur donne comme rôle qu'à ce qu'en montre la télévision.

**Pour la majorité des pères, la société considère leur rôle moins important que celui de la mère. En revanche, ils considèrent que les médias véhiculent une image plutôt positive des pères.**

### Les décisions prises par la justice en cas de séparation

Les décisions prises par la justice, en cas de séparation sont plutôt jugées injustes par 58 % des pères.

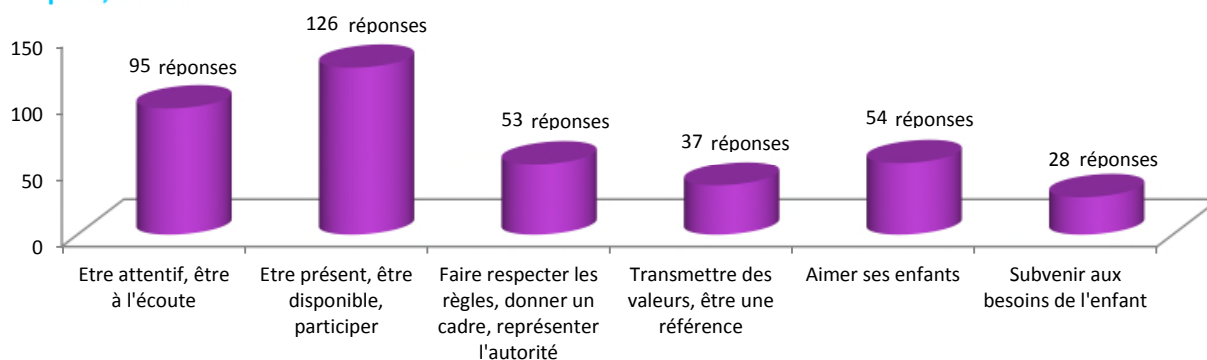
Seuls 22 % les considèrent comme plutôt justes et 21 % ne se prononcent pas.

Elles sont considérées injustes car la résidence est le plus souvent confiée à la mère.

- ▶ « *L'a priori positif en faveur du rôle maternel au détriment du paternel est un premier obstacle pour prendre une décision appropriée à la situation spécifique* ».

### Etre un bon père ?

Etre un bon père, c'est :



Les réponses combinent souvent plusieurs notions.

Les deux principes les plus souvent cités ensemble sont l'attention et la présence. Les notions d'amour et d'autorité sont aussi présentes dans cette définition :

- ▶ « *Aimer ses enfants, leur consacrer du temps, partager des activités. Sortir avec eux dans leurs activités, beaucoup d'écoute. Etre câlin et restant le père qui donne les règles, assurant l'éducation, le civisme, etc.* ».

Etre un bon père est souvent aussi défini par l'objectif :

- ▶ « *Etre un "bon" parent c'est permettre à l'enfant de devenir un adulte équilibré avec une bonne estime de lui-même et le sens du respect des autres* ».
- ▶ « *Etre proche de ses enfants, les comprendre, faire les choses agréables avec eux, mais aussi les désagréables. Leur donner et leur montrer son amour pour eux. Leur permettre de grandir dans le meilleur environnement possible tout en leur donnant les clés pour leur future vie d'adulte* ».
- ▶ « *C'est donner des racines et des ailes à ses enfants* ».
- ▶ « *Pas le temps de répondre car je gère les douches des enfants !* ».

## Conclusion

L'enquête « Etre père aujourd'hui » a interrogé exclusivement les pères sur leur implication et leur rôle. Le ressenti des pères diffère de ce qui est souvent présenté ou véhiculé dans les médias ou par la société.

Les pères participent à l'éducation de leurs enfants en s'investissant dans les actes quotidiens, de manière plus importante lors des jours de congé et suivant les actes. Ainsi, les pères sont toujours plus présents pour accompagner les enfants à une activité et partager des loisirs avec eux que pour préparer les repas ou emmener les enfants chez le médecin.

Ils estiment être à l'aise avec leurs enfants, autant que la mère et passent régulièrement du temps seuls avec leurs enfants.

Les pères se sentent dévalorisés dans leur rôle par la société, même si son regard évolue. Ils estiment pour la plupart que tous les actes peuvent être effectués par le père ou par la mère, mais que la manière diffère. La fonction paternelle n'est pas interchangeable avec celle de la fonction maternelle.

Ce qui les amène à dire que les décisions de justice en cas de séparation parentale sont encore trop favorables à la mère.

En conclusion, le rôle de père repose sur plusieurs piliers :

Etre attentif et à l'écoute, être présent et disponible, faire respecter des règles, être une référence, transmettre des valeurs et aimer l'enfant.



UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES  
(Association Loi 1901)

5 Rue du Bois d'Huré – 17140 LAGORD  
Tél. 05.46.28.36.00 - Fax 05.46.28.36.01 – e-mail : [contact@udaf17.fr](mailto:contact@udaf17.fr)